

<http://www.sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article79>



Je suis un fouilleur intermittent

- SECONDAIRE

- Vie scolaire

-



Date de mise en ligne : vendredi 19 juin 2009

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Dans le lignée des mesures de démantèlement et de la précarisation des emplois de la vie scolaire (création des emplois précaires en 2003 (aed, cae, etc.), médiateurs de la réussite en 2008, etc.), visant à réduire les missions éducatives des personnels pour les cantonner à des missions sécuritaires.

Dans un communiqué du 9 juin 2009, Xavier Darcos expose son « plan d'action pour lutter contre les violences scolaires et l'introduction d'armes dans les établissements scolaires ».

Une nouvelle fois le gouvernement répond dans l'urgence à l'événement, au fait divers et en fait une règle d'usage. À l'en croire, les élèves arrivent tous les jours à l'école armés jusqu'aux dents, les adultes étant dépassés et démunis face à une horde sauvage.

Encore une fois, le gouvernement montre sa méconnaissance du milieu et tente de faire croire à une prise en charge sérieuse des préoccupations des personnels de l'Education Nationale en adoptant des mesures inadaptées et révélatrices d'une idéologie plus que douteuse :

Xavier Darcos prétend nous « former à l'exercice de l'autorité ». Il oublie que nous n'arrivons pas dans les établissements par hasard, bruts de toute formation et de toute conscience éducative : pour nous, l'autorité n'est pas un exercice ! Selon nous, l'autorité s'exerce par la compétence, elle ne se décrète pas, elle se gagne au quotidien par tous les personnels : l'enseignant à travers ses compétences en pédagogie, par sa bienveillance et son souci de faire réussir les élèves qui lui sont confiés. Le conseiller principal d'éducation (et non, d'encadrement), lui aussi gagne son autorité ainsi : rappelons que la circulaire de 82 qui définit leurs missions, les engage à « placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite ».

- On voudrait aussi nous imposer à travers un « code de la paix scolaire » (règlement intérieur ?) une soi-disant « dimension éducative » qui se résumerait à la « connaissance et le respect des règles » : comme s'il suffisait d'avoir connaissance de quelque chose pour le respecter ! Oublié le temps de l'apprentissage du vivre-ensemble ! L'acceptation des règles est-elle innée ? Le ministre méprise les lois en vigueur qui reconnaissaient la dimension éducative du CPE.
- Vouloir « sanctuariser l'École » est encore une fois la preuve d'une vision passéiste. Un terme marqué qui méprise un principe fondateur de l'école : la laïcité. Non, l'École n'est pas un sanctuaire ; c'est un lieu d'apprentissage, un lieu d'exercice. Ce n'est ni un sanctuaire, ni le cocon familial ; c'est le lieu intermédiaire de la répétition, du droit à l'erreur ; le droit pénal ne peut donc pas s'appliquer mécaniquement.
- Vouloir « dissuader » à travers de nouveaux « moyens juridiques » montre encore cette tendance française à vouloir tout judiciariser. Le gouvernement est encore dans cette logique de réponse a posteriori, pour chaque fait divers, réponse à l'émotion sans aucune vision à long terme qui nécessiterait une prise de recul. Le devoir de protection de la jeunesse n'est absolument pas respecté. Toutes les lois établies depuis 2002 censées faire baisser la délinquance n'ont absolument pas prouvé leurs efficacités. Selon les études américaines (rapport annuel Indicators on Crime Safety en 2006), les effets pervers en sont bien connus : ressentiment croissant des élèves par sentiment de mépris, surtout quand cela se double d'opérations comme le fouille des cartables. De plus, une recherche de Randall R. Beger (juriste américain) suggère que l'usage excessif et agressif de mesures de sécurité à l'école peut nuire aux élèves en augmentant leur méfiance et leur sentiment d'insécurité, et en leur déniaient leur droits essentiels. Pour ce chercheur, ces mesures excessives augmentent la violence entre élèves. A travers un vocabulaire toujours inacceptable pour un milieu éducatif qui doit être affranchi de toute « rentabilité » (« utilité collective » a remplacé « l'intérêt collectif », ou alors, « diagnostic », « opérationnel », etc.), on perçoit une idéologie totalitaire qui consiste à fabriquer de la peur afin d'organiser le contrôle des masses.

Je suis un fouilleur intermittent

Pour nous, pas besoin de lois opportunistes, pas besoin de spectacle sur la délinquance juvénile ! Il faut être formés et faire preuve de qualités humaines pour assumer les conflits au quotidien et en faire un temps d'éducation collective, c'est ce que nous faisons tous les jours dans nos établissements, n'en déplaise à certains. Et comme le dit Hannah Arendt, « c'est dans le vide de la pensée que s'inscrit le mal » ! À bon entendeur...